

Pour en finir avec les théories monétaires



LYNDON LAROUCHE

Après une interruption, nous reprenons ici la traduction du livre d'économie de Lyndon LaRouche So, you wish to learn all about economics ?

Dans le chapitre 7, il apporte les éléments d'une théorie monétaire cohérente avec les principes d'Economie Physique qu'il a développés dans les chapitres précédents.

On peut sans beaucoup se tromper comparer ce qui passe aujourd'hui pour de l'expertise économique à la méthode qui consisterait à enfiler son pantalon par la tête avant de le remonter par les jambes. Si l'on s'en tient à l'ABC de l'Economie Physique, ce qui mérite d'être connu dans les manuels d'économie actuels peut être réduit à environ une semaine de cours. Il n'est pas diplomatique de le dire, mais c'est l'entière vérité. En conséquence, nous ne consacrons qu'un chapitre de ce livre aux mystères supposés de la théorie monétaire.

La théorie monétaire actuelle

Tout d'abord, qu'en est-il de la théorie monétaire contemporaine ?

Ce qu'on nous présente aujourd'hui pour de l'« économie », dans les manuels et les journaux spécialisés, n'est essentiellement rien de plus que de la théorie monétaire. Certains des sujets essentiels de l'Economie Physique sont ignorés, ou, au pire, volontairement écartés. Et lorsque par exception il s'y réfère, l'enseignement officiel utilise tout un attirail approximatif composé de bribes empruntées ici à un dogme physiocratique réchauffé, là à quelque auteur marxiste. Pour autant que l'on s'intéresse de cette manière à l'Economie Physique, c'est toujours sous l'égide d'un dogme monétariste. « Achetez bon marché, vendez cher » : voilà la base axiomatique du monétarisme ; tout y est considéré du point de vue

de l'association fraternelle du marchand de poissons avec son banquier.

La théorie monétaire contemporaine est entachée de deux types d'erreurs complémentaires, que l'on retrouve implicitement dans les « doctrines sur la moralité » enseignées par David Hume, Adam Smith et Jeremy Bentham. La première est de vouloir expliquer toutes les facettes du processus économique à partir de la théorie des prix, en invoquant la « Magie du Marché ». Une telle tentative, outre le fait qu'elle soit monstrueusement complexe, rend impossible toute description précise des processus économiques de la vie réelle. La deuxième erreur est de s'efforcer de présenter différentes formes d'usure comme des pratiques économiques normales, qui seraient des caractéristiques incontournables de l'ensemble du processus économique. Cela fausse et alourdit encore davantage les tentatives d'analyse descriptive.

Par sa nature même, l'Economie Physique exclut le premier type d'erreurs.

Le deuxième type est évité en rendant la pratique de l'usure illégale, ce qui permet d'éliminer à la source les difficultés théoriques qui se présentent lorsqu'on veut en justifier les effets quotidiens. Les principes de l'Economie Physique sont en effet conformes au vieil héritage augustinien qui veut que toute forme d'usure — sous forme de prêts, de rente foncière et de spéculation sur les marchandises — soit immorale et aille à l'encontre du bien-être général. En procédant de la sorte, nous réduisons la théorie monétaire à quelques principes qu'un traité d'économie peut développer en un chapitre.



La théorie monétaire apparaît en Amérique avec les écrits de Mathers et la proposition de Benjamin Franklin (1706-1790) visant à créer une monnaie pour les colonies anglaises d'Amérique du Nord, basée sur les travaux de Mathers.¹ Elle fut intégrée sous la présidence de George Washington, comme en attestent les rapports du Secrétaire au Trésor Alexander Hamilton² (1755-1804) au Congrès sur le crédit et les banques. Mathew Carey (1760-1839)³ et Henry C. Carey⁴ (1793-1879) approfondirent le sujet. La Constitution américaine reprend quelques éléments fondamentaux de cette théorie dans son Article 1, Sections 8 et 9.

Un système monétaire à réserve-or

Les éléments de la théorie monétaire sont les suivants.

La quantité de monnaie mise en circulation (salaires et revenus non salariaux), est une fonction de l'ensemble constitué par les coûts correspondant à l'énergie du système. La quantité effective d'argent mise en circulation peut pour plusieurs raisons s'en écarter : soit par la fluctuation des prix, soit par l'orientation des flux monétaires vers des dépenses de Frais Généraux qui n'ont pas de relation fonctionnelle avec le cycle de production. Pour autant que les paiements soient déterminés par le cycle de production, la croissance des ressources financières procède comme nous venons de l'exprimer ci-dessus. La production en tant que

telle ne génère cependant pas de ressources financières suffisantes pour pouvoir effectuer les achats correspondant à la partie d'énergie libre résultant du processus de production. Certains parlent du « problème de retour sur investissement » (« buy-back problem »).

L'intervention de la puissance publique constitue la solution à ce problème. Afin que suffisamment d'argent circule pour permettre l'achat des biens physiques correspondant à la part d'énergie libre, soit les pouvoirs publics taxent les flux financiers, notamment la part des Frais Généraux correspondant à des dépenses anti-économiques (usure, rente foncière, revente spéculative), soit ils créent de la monnaie. Ces deux mesures peuvent être combinées en

une seule.

La méthode par laquelle le gouvernement doit créer du crédit est l'émission de monnaie fiduciaire gagée sur les réserves-or de son Trésor, de préférence sous forme de crédits disponibles au sein du système bancaire national. Les émissions de monnaie rentrent en circulation à travers ces crédits bancaires. Etant donné que ces crédits sont pour leur plus grande partie garantis, la valeur de la monnaie ainsi mise en circulation s'appuie sur cette garantie. Le gouvernement est en fait redevable de la part de ces émissions monétaires qui ne se trouverait pas correctement couverte par les garanties de crédits à émettre. C'est principalement pour rééquilibrer la balance des paiements extérieurs que le gouvernement devra ainsi s'engager ; étant donné qu'il n'existe pas de devise internationale pour parer à cette éventualité — et qu'aucune république souveraine⁵ ne saurait le tolérer — les déficits de la balance des paiements extérieurs sont régularisés par le Trésor, sous forme de règlements en or monétaire⁶.

Tel est, dans les grandes lignes, un système monétaire à réserve-or.

Les deux doctrines monétaires les plus connues, à l'opposé du système à réserve-or, sont d'une part le système à étalon-or, instauré à Londres à la fin du XIX^e siècle et, d'autre part, le système actuel à « taux de change flottants » dérivé de Bretton Woods (avec le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, le



Le gouvernement doit créer du crédit par l'émission de monnaie fiduciaire gagée sur les réserves-or de son Trésor, de préférence sous forme de crédits disponibles au sein du système bancaire national.

GATT et alia).

Dans le cadre d'un système à étalon-or, le Trésor américain émettrait exactement un dollar en papier-monnaie pour chaque dollar-or en dépôt dans ses coffres, sous forme de pièces ou de lingots. De même, tout établissement, banque privée ou banque régionale d'un Etat de l'Union, pourrait être autorisé à émettre sa propre monnaie à hauteur de l'or qu'il détient, de telle sorte que toute personne présentant du papier-monnaie au comptoir de l'agence émettrice puisse librement l'échanger pour sa valeur en pièces d'or ou en lingots.⁷

L'étalon-or limite la quantité de monnaie en circulation à la quantité d'or en dépôt au Trésor et/ou dans les banques autorisées à émettre. La nation américaine, soumise à ce traitement via le U.S. Specie Resumption Act à la fin des années 1870, eut à subir une crise sociale douloureuse sur fond de dépression économique persistante. Durant cette période, et dans les années qui suivirent, les non résidents purent acquérir pour trois fois rien des pans entiers des actifs, notamment immobiliers, détenus par l'Etat et les citoyens américains. Pire encore, étant donné que les dépôts en or auprès du Trésor américain s'épuisaient en conséquence des mesures liées au Specie Resumption Act, des nations moins productives que les Etats-Unis et des intérêts privés détenteurs d'avoirs en or furent à même de piller massivement le gouvernement fédéral et les particuliers, en achetant avec du papier-monnaie sans contre-partie comparable en termes de production physique disponible.

Insistons ici sur un point crucial : s'agissant de théorie monétaire, le système à étalon-or est pire que l'absence totale d'émission de papier-monnaie. Dans un tel système, il n'existe pas de relation fonctionnelle entre les niveaux de production de biens physiques et la quantité de monnaie en circulation. Dans le système à réserve-or décrit plus haut, au contraire, la garantie essentielle de l'émission de monnaie n'est pas l'or, ce sont les actifs à forte valeur physique, les biens utiles. Qui plus est, si le système à réserve-or fonctionne correctement, la quantité de monnaie disponible correspond approximativement aux biens en circulation. Dans un système à étalon-or, la quantité de monnaie disponible est largement

inférieure à la quantité de biens mis en vente par les producteurs : pour cette raison, le système à étalon-or est facteur de dépressions économiques souvent de grande ampleur.

Les politiques de crédit

L'efficacité du système à réserve-or dépend des politiques de crédit régissant émissions monétaires. Les critères suivants sont requis pour assurer une efficacité optimale :

1. Les crédits par émission monétaire doivent être exclusivement orientés soit vers l'investissement dans la production de biens physiques, soit vers l'investissement dans le développement des infrastructures économiques de base, essentielles à la production de biens physiques. Les autres prêts doivent se faire à partir de l'épargne privée, en monnaie ou en lingots, déposée auprès des institutions de crédit.

La monnaie doit être émise en faveur d'investissements visant à produire des biens physiques nouveaux, de préférence de nouveaux biens d'équipement ; elle peut être exceptionnellement émise afin de permettre l'acquisition à crédit de biens de consommation, mais à titre strictement temporaire et pour stimuler ponctuellement une économie en dépression. Les prêts à l'origine de création monétaire ne doivent pas être destinés à l'achat de biens usagés, ni au refinancement, ni pour couvrir des Frais Généraux, si ce n'est à titre exceptionnel, et sans dépasser le strict minimum nécessaire à la mise en place de prêts émis principalement pour l'acquisition de nouveaux biens d'équipements destinés à la production de biens physiques ou à l'infrastructure de base.

Le but est de stimuler l'investissement dans la production de biens physiques en s'assurant que les obligations implicites contractées par le gouvernement, quand il émet de la monnaie soient garanties par des investissements engendrant, à leur tour, des revenus issus de la production de biens physiques pour l'emprunteur.

2. Les prêts doivent être orientés en priorité vers des investissements portant sur des technologies de poin-

te incorporées dans le secteur des biens d'équipement, et tout particulièrement vers la production de biens d'équipement, machine-outils en tête.

3. On donnera la préférence aux prêts qui, tout en respectant ces conditions, font également appel à l'épargne privée.

Ce troisième critère devra être mis en œuvre de la manière suivante :

3a. Les émissions devront être affichées des taux de réescompte sensiblement inférieurs au coût du crédit sur le marché alimenté par l'épargne privée, c'est-à-dire de l'ordre de 2% à 4% l'an. Les banques privées seront autorisées à prendre une petite marge sur les prêts qu'elles accorderont à partir de cette émission monétaire. Les établissements privés obtiendront les conditions les plus favorables en « pondérant » dans un même prêt le crédit à partir de l'émission monétaire publique et le crédit à partir de leurs propres dépôts. Si pour participer à ce mécanisme d'émission monétaire, les établissements privés doivent effectuer une telle « pondération », c'est avec un double avantage : ils amélioreront leur compétitivité en matière de crédit et maximiseront le rendement de leurs dépôts et de leur capital ; en outre, cette participation leur permettra d'accroître leur capacité de prêt sur le marché et donc d'obtenir un taux de croissance de leurs revenus supérieur à celui des autres détenteurs de fonds privés.

3b. Plus le gouvernement est en mesure d'attirer l'épargne privée vers ces catégories privilégiées d'investissement, plus il est à même d'atteindre ses objectifs.

Le mécanisme est simple : une banque privée soumet à l'agence ad hoc de la Réserve Fédérale (par exemple), agissant en la matière pour le compte du Trésor, un projet de contrat de prêt avec un entrepreneur, en vue d'un investissement relevant de l'une des catégories prioritaires. Une fois le projet accepté, la Réserve Fédérale tire un chèque gagé sur l'émission monétaire mise en dépôt par le Trésor sur ses comptes. Ce chèque est émis à l'ordre de la banque prêteuse. Il est déposé sur le compte de l'emprunteur domicilié dans cette banque ; l'emprunteur est ensuite auto-

